

Le soufisme au Mali ou l'Islam populaire

Sufism in Mali or popular Islam

Auteur 1 : BRAHMA Mustapha

BRAHMA Mustapha

Doctorant

Institut National d'Aménagement et d'Urbanisme, Université Mohamed V - Rabat

Laboratoire Gestion des Risques et Développement Territorial - Maroc

brahmusta@yahoo.fr

Déclaration de divulgation : L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.

Conflit d'intérêts : L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.

Pour citer cet article : BRAHMA .M (2021), « Le soufisme au Mali ou l'Islam populaire », African Scientific Journal « Volume 03, Numéro 4 » pp: 419 - 435.

Date de soumission : Janvier 2021

Date de publication : Mars 2021

DOI : 10.5281/zenodo.5639243



Copyright © 2021 – ASJ



Résumé

Le soufisme est un courant mystique de l'islam, une voie spirituelle basée sur l'élévation de l'esprit et de l'âme et la recherche de la purification du cœur. Il a joué un rôle prépondérant dans la propagation de l'islam en Afrique subsaharienne, dont le Mali. Sa résistance au colonialisme, armée puis pacifique, le crédite pour jouer un rôle politique et social dans le Mali indépendant, bien que parfois contre le développement des mœurs sociales.

L'objectif de cet article est de montrer la centralité du soufisme dans la propagation de l'islam dans le Mali précolonial, sans avoir eu nécessairement recours au « djihad ». La problématique de cette recherche s'articule autour de la rapidité et l'assertivité avec laquelle les Maliens ont adopté l'islam populaire.

Nous émettons l'hypothèse que c'est d'abord la simplicité de la foi musulmane prônée par le soufisme par rapport à l'islam institutionnel et scripturaire qui en est la cause principale. Nous postulons ensuite que c'est également la forte ressemblance entre l'organisation hiérarchique des zaouias soufies et l'organisation hiérarchique païenne qui existaient au Mali qui ont affirmé la place de l'islam populaire dans les mœurs maliennes.

Mots clés : Mali, soufisme, colonisation, indépendance, laïcité, charia.

Abstract

Sufism is a mystical current of Islam, a spiritual path based on the upliftment of mind and soul and the pursuit of purification of the heart. It played a major role in the spread of Islam in sub-Saharan Africa, including Mali. Its resistance to colonialism, armed at first then peaceful, gives it credit for playing a social and political role in independent Mali, although sometimes going against the development of social mores.

The aim of this article is to show the centrality of Sufism in the propagation of Islam in pre-colonial Mali, without necessarily resorting to "dijihad". The problematic of this research revolves around the speed and assertiveness with which Malians adopted popular Islam.

We hypothesize that it is mainly due to the simplicity of the Muslim faith advocated by Sufism in relation to institutional and scriptural Islam. We then postulate that it is also due to the strong resemblance between the hierarchical organization of the Sufi zaouias and the pagan organization which existed in Mali before the arrival of Islam that affirmed the place of popular Islam in Malian customs.

Keywords: Mali, Sufism, colonization, independence, secularism, sharia.

Introduction

Le Mali est un vaste pays subsaharien, d'une superficie de 1 241 238 km², mais peu dense, d'une population de 19 millions d'habitants (en 2016), dont 90 % sont musulmans, les 10 % restants étant catholiques, protestants et animistes. Le Mali est au cœur de l'Afrique de l'Ouest, entouré au nord par l'Algérie et la Mauritanie, à l'ouest par le Sénégal, au sud par la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso, à l'Est par le Niger et au sud-ouest par la Guinée. Le pouvoir colonial l'appelait le « Soudan français ».

Bien qu'il y ait eu des tentatives d'introduction de l'islam au Mali d'une façon organisée du temps de la dynastie marocaine des Almoravides au XI^e siècle, la propagation fulgurante de l'islam au Mali et dans les pays qui l'entourent a pour origine le soufisme. Nous pouvons même parler de présence sporadique de l'islam déjà au VII^e siècle, puisqu'une mosquée à Koumbi Saleh, ville située à 300 kilomètres au nord du Mali, remonte au VIII^e siècle.

Au-delà de la conception de l'islam comme une religion qui érige pour l'homme des obligations d'adoration envers Dieu, « Allah », et dans la vie courante des permis et des interdits, le soufisme met l'accent sur une acception spirituelle de l'islam, sur la purification de l'âme et du cœur, sur l'amour – l'amour de Dieu et de son prophète Mohammed, l'amour de son prochain –, sur le délaissement de tout ce qui est bien matériel, richesse, et immatériel, le pouvoir.

Cette ascèse, au début de l'islam, se nommait *zuhd*. Ce n'est qu'au II^e siècle de l'Hégire¹ que le terme « soufi » est apparu pour désigner ces ascètes vêtus d'une façon rustique d'habits en laine, *souf* en arabe.

Si le soufisme traverse les grands courants de l'islam, sunnite comme chiite, il n'en demeure pas moins que certaines tendances, très orthodoxes, comme le wahhabisme, le considèrent comme *bidaâ*, des innovations non acceptables car elles considèrent comme les percepts fondamentaux de l'islam. Certaines tendances, bien qu'acceptant le phénomène, préfèrent l'appeler *al ihsan*, recherche de la perfection par la purification de l'âme.

Les grands maître soufis Sidi El Mokhtar El Kabîr (mort en 1845), cheikh Al Bekkay Al Kuni (mort en 1865), cheikh Amadou Al Massini (mort en 1845) se réclamaient des traditions soufies des premiers siècles de l'islam, initiés par les grands maîtres du soufisme : Al Jounayd (mort

¹ Ère des musulmans, qui débute en l'an 622 de l'ère chrétienne, année où Mahomet dut se réfugier à Médine.

en 911), Al Bastami (mort en 870), Ibnou Arabi (mort en 1240), puis Jalal-Dîne Rumi (mort en 1273).

Les grands maîtres soufis ont toujours intrigué le monde musulman par leur conception de l'islam :

- tout en reconnaissant la charia (loi islamique), la codification de l'islam par les premiers maîtres de la pensée musulmane, les soufis donnent plus d'importance à la *haqiqa* (la vérité) ;
- bien que reconnaissant les sciences religieuses exotériques, ils donnent plus d'importance aux sciences religieuses ésotériques ;
- bien que s'abstenant de toute recherche des biens matériels telle la richesse, ou immatériels tel le pouvoir, il n'en demeure pas moins qu'ils étaient engagés.

Par ailleurs, l'histoire du Mali a été marquée par deux *tarîqas* (voies spirituelles) ; la Qadiria et la Tijania. Bien que divergentes sur certains points, elles reposent sur les mêmes bases : l'affiliation à une *tarîqa*, pratique d'exercices spirituels initiés par un guide spirituel réclamant une totale soumission.

L'objectif de cet article est de mettre en exergue la centralité du soufisme dans la propagation de l'islam au Mali et dans la vie politique et sociale du Mali précolonial jusqu'au Mali indépendant, tout en tentant de répondre à la problématique : pourquoi les Maliens ont très vite adopté cet islam populaire ?

Période coloniale : soufisme et propagation de l'islam

La présence sporadique d'individus convertis à l'islam remonte aux VII^e et VIII^e siècles, mais la présence massive de l'islam au Mali commence avec l'arrivée des Almoravides au XI^e siècle, venus du Maroc sous la direction d'Abou Bakr Lamtouni (mort en 1087) du temps de l'empire du Ghana. L'islam fut propagé par la suite par les différents empires qui se sont succédé :

- l'empire du Mali fondé par Soudiata Keita sur les ruines de l'empire du Ghana vers les années 1230 et qui a connu ses jours de gloire au XIV^e siècle sous le règne de Kanco Moussa (1307-1310) ;

- l'empire du Sounghay au XV^e siècle (1464-1591), qui a atteint son apogée sous le règne de d'Aska Mohamed (mort en 1528) ;

– cet empire, qui a connu sa fin vers 1591 avec l’invasion du sultan marocain Ahmed El Mansour Eddahbi, céda en 1612 la place aux Armas, sous le règne desquels l’islam connaîtra déclin et dégénérescence. Cette situation persistera jusqu’au XIX^e siècle, époque pendant laquelle l’islam connaîtra un autre essor, cette fois sous l’égide des maîtres soufis.

La présence du soufisme au Mali

Les termes utilisés par les soufis dans la littérature musulmane au Mali du XV^e siècle montrent la présence de maîtres soufis avant même qu’ils soient qualifiés de « soufis ». La présence organisée du soufisme au Mali sous forme de confréries n’est apparue qu’aux XVIII^e et XIX^e siècles à travers deux principales *tarîqas*.

La *tarîqa* Qadiria

En Afrique du Nord, ce sont les descendants de deux fils d’Abdelkader Jilani qui ont introduit la Qadiria à Fès depuis l’Espagne. Quant à sa présence au Mali, des sources parlent de Mohamed Ibn Abdelkrim Lamghili (m 1504) comme initiateur principal de la *tarîqa* au Mali. Mais il faudra attendre la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle pour voir la présence d’une confrérie construite autour de zaouias. Cette voie spirituelle fut adoptée par les tribus Kunta, avec Cheikh Sidi Al Mokhtar Al Kabîr (m 1811) comme principal protagoniste.

Bien que la Qadiria diffère selon ses disciples, d’un pays à l’autre ou même à l’intérieur d’un pays, ses principales caractéristiques sont :

- le cheikh : les disciples doivent être initiés par un cheikh, guide spirituel de la *tarîqa*, auquel les novices doivent la *bayâa* (allégeance) ;
- le *wird* : le disciple reçoit du cheikh une *soubha*, un chapelet qui l’aide à respecter le *dikr*, un ensemble précis d’invocations, un nombre précis de fois après chaque prière ; en ce qui concerne les *dikrs*, nous pouvons citer :
 - *dikr Al Awqat*, récité après chaque prière,
 - *dikr Al Jalala*, pratiqué dans un isolement absolu, la *kholwa*,
 - *dikr Al Hadra*, pratiqué en groupe sous l’égide du cheikh ;
- la *wazifa* est un *dikr* récité collectivement par les disciples la nuit du jeudi au vendredi et lors des rencontres, comme la lecture de *Dalil al Khayrat* (ensemble de *dikrs* rédigés par Sulaimane El Jazouli).

Sur le plan organisationnel, la Qadiria respecte une hiérarchie spirituelle : le cheikh puis le *khalifa* puis le *moqaddem* puis le *mouride*, le disciple. L'organisation est financée par les *hadaya*, offrandes collectées lors des *ziyara* (rencontres).

La *tarîqa* Tijania

Fondée par le cheikh Ahmed Tijani (1737-1815) à Fès vers 1782 et répandue au Maghreb, particulièrement en Algérie et au Maroc, la *tarîqa* Tijania est contenue dans un ouvrage, *Jawahi Al Maâni* (les perles des sens), rédigé par son *khalife*, Ali Harazim Berrada, et approuvé par lui.

La *tarîqa* Tijania se distingue par trois litanies obligatoires :

- le *lazim*, le nécessaire, une invocation pratiquée 100 fois en isolement : « *Astaghfiro Allah* » (je demande pardon à Dieu), puis 100 fois « *Salat Al Fatih* », prière ouvrante ; et enfin 100 fois la Chahada : « *La ilâha illa Allah* » (il n'y a de divinité que Dieu) ; c'est une condition nécessaire à l'appartenance à la *tarîqa*.
- la *wazifa* (littéralement : la fonction) est une invocation effectuée deux fois par jour à haute voix en groupe, elle comprend « *Al Istighfar* » (demande du pardon) ; « *Salat Al Fatih* », prière ouvrante ; la Chahada « *La ilâha illa Allah* » ; ainsi que *Jawharat Al Kamal* (littéralement : la perle de la perfection).
- le *Tahlil*, « *La ilâha illa Allah* », récitée en groupe après la prière d'*Al Asr* du vendredi.

L'instauration de la *tarîqa* Tijania au Mali fut l'œuvre de Haj Omar Tal (1797-1864) qui, lors de son pèlerinage, rencontra un Maghrébin tijani, Mohamed El Ghali, investi comme *khalife* de la Tijania au Hijaz² par le cheikh Ahmed Tijani lui-même, investi à son tour par El Haj Omar Tal en tant que *khalife*, qui le charge de répandre cette nouvelle voie spirituelle dans son pays. Sans succès dans son pays natal, le Sénégal, il réussit à propager sa *tarîqa* et l'islam au Mali après une série de conquêtes contre les animistes en 1852 ; en 1854 il détruit le royaume de Kartha, envahit le royaume Kasso en 1857 et conquiert le royaume Bambara de Ségou en 1861.

Si les *tarîqas* Qadiria puis Tijania répandirent l'islam dans tous les pays qui entourent le Mali, notamment le Soudan français, la Qadiria était caractérisée par son ouverture, sa tolérance et sa diffusion de la culture de la paix, alors que la Tijania était marquée par une volonté de *djihad*

² Le Hijaz correspond à une région de l'Arabie saoudite actuelle.

même contre les musulmans non tijanis, et voulait asseoir sa suprématie sur les autres voies spirituelles, ce qui engendra des relations tendues avec les autres courants soufis.

L'État musulman d'Ahmadou Hammadi Bubu (m 1845) et la *tarîqa* Qadiria

Ahmadou Hammadi, né vers 1775, suit le cursus religieux classique, d'abord dans son pays natal à Malanafat, puis à Tombouctou où il achève sa formation. Il est initié à la Qadiria par un certain Kobra Forma, qui lui fait découvrir les ouvrages mystiques du cheikh Abdelkader Jilani.

Entré dans une *kholwa* de quatre mois, il assure avoir eu une révélation, *kachf* : créer un État musulman. Il reçut l'appui du cheikh Qadiri de l'époque, Usman Dan Fodio, guide suprême de la Tijania au Nigeria, et entre en conflit armé avec les païens et les musulmans qu'il jugeait hypocrites. Il instaure la charia dans son État, où les pouvoirs appartenaient à un conseil de 40 marabouts assistés par 60 arbitres suppléants. Le cheikh Amadou, quant à lui, s'autoproclame *Amir Al Mouminine*, commandeur des croyants, et s'entoure de deux conseillers. Il est soutenu par le cheikh Sidi Mohamed (m 1826), guide suprême de la Qadiria, et de son fils, Sidi Al Mokhtar Esseguir (m 1846).

Si les Qadiris soutenaient le régime musulman dans la propagation de l'islam, son rigorisme dans l'application de la charia finit par les agacer. Le cheikh Al Bakay, chef spirituel de la Qadiria, petit-fils de Sidi Al Mokhtar, finit par rappeler Amadou Seku, fils du fondateur du régime musulman, aux principes fondateurs de la *tarîqa*, à savoir la tolérance et la paix, avec les musulmans et les non-musulmans.

Les deux voies spirituelles majeures du Mali, la *tarîqa* Qadiria et la *tarîqa* Tijania, bien que réputées apolitiques, n'ont pas empêché les guides spirituels de prendre des positions politiques et de soutenir officiellement ou officieusement tel ou tel courant politique.

La facilité de propagation de l'islam au Mali

La propagation de l'islam fut fulgurante au XIX^e siècle grâce au soufisme. Mais pourquoi cette facilité d'acceptation par le peuple malien et les peuples des pays qui l'entourent ?

C'est d'abord grâce à la simplicité de la foi musulmane prônée par les soufis *versus* l'islam institutionnel et scripturaire, puis à la discipline soufie, semblable à celle adoptée dans la religion païenne, mais surtout grâce à la similitude organisationnelle des confréries soufies et des confréries traditionnelles animistes structurées et hiérarchisées que cet islam a pu se propager, par exemple :

- le temple fétichiste pour accomplir les rites est isolé comme la zaouia des soufis ;
- les fétichistes cotisent pour entretenir le temple et aider les démunis, comme les *hadaya*, dons et offrandes des confréries soufies ;
- le chef de la confrérie animiste préside les rituels, à l’instar du cheikh soufi ;
- le novice fétichiste passe un test et reçoit un casque s’il est admis après l’épreuve, à l’instar du *mouride* (néophyte soufi), qui reçoit à la fin de l’épreuve une *soubha* (chapelet) ;
- les cérémonies sont composées de rites et de danses comme le *samaâ* et la *hadra*, chants et danses chez les soufis ;
- les animistes observent des retraits dans les lieux sacrés, comme la *kholwa*, isolement chez les soufis.

Les pratiques confrériques des religions animistes traditionnelles et du soufisme sur le plan organisationnel sont singulièrement très proches, ce qui a attiré les populations du Soudan français et a permis une adhésion massive au soufisme et une propagation fulgurante au Mali de l’islam qui a ainsi acquis sa notoriété d’islam populaire.

2. La période coloniale : le soufisme malien et la lutte contre la colonisation

La réaction du soufisme malien au colonialisme a été caractérisée lors de la pénétration coloniale par un certain laxisme, puis, lors de son installation, par une résistance d’abord armée puis pacifique.

2.1. La pénétration coloniale

Le cheikh Tijani, Al Omar Tal, fort de ses conquêtes dans les pays animistes de Karat, Kasso, Bambara, s’en prend à l’État musulman de Macina et exécute son chef, qui se faisait appeler *Amir Al Mouminine* Amadou. Al Haj Omar Tal, qui déclarait ne pas vouloir devenir roi, ni courtisan de roi, était en fait assoiffé de pouvoir et voulait détruire l’État de Macina.

Cette guerre fratricide engendra des milliers de victimes musulmanes, ce qui était contraire aux préceptes de paix et de tolérance prônés par la *tarîqa* Tijania, aussi bien envers les musulmans qu’envers les non-musulmans. Ceci provoqua la dissidence du second de la *tarîqa*, Mohamed Ali Tiam (m 1911). Ce qui a contraint Al Haj Omar Tal à rédiger un pamphlet, « *bayan ma waqaâ* », un communiqué sur ce qui s’était passé, dans lequel il justifiait sa guerre par :

- la solidarité du régime de Macina avec les non-musulmans en recevant le roi de Ségou présumé encore animiste ;
- l'incapacité intellectuelle du chef de l'État à diriger les croyants, vu son ignorance ;
- le laxisme du chef du régime de Macina à appliquer la charia.

Cependant, le chef de la *tarîqa* Tijania ignorait la pénétration coloniale et continuait l'offensive interreligieuse contre la *tarîqa* Qadiria, qu'il finit par supplanter dans plusieurs contrées du Mali. La seule action armée des Tijani contre la pénétration coloniale furent des escarmouches en 1857 lors du siège de Médine par les Tijani.

2.2. La résistance armée

Les *tarîqas* Qadiria et Tijania occupées et affaiblies par leur guerre fratricide n'opèrent pas une réelle résistance à la pénétration coloniale. Ainsi, la ville de Kati fut prise en 1881, Bamako, ville stratégique du pays, en 1883, Ségou en 1890, Djenni en 1893, Tombouctou, ville du savoir en son temps, en 1894, Gao en 1898. En 1900, le Mali fut quasi totalement colonisé. Mais cette occupation ne fut pas sans résistance armée contre l'impérialisme français. Elle a été menée par ces *tarîqas* Qadiria et Tijania.

2.2.1 La résistance de la Tijania

La résistance armée fut organisée et dirigée par Mamadou Lamine Dramé (m 1887). Il avait suivi le cursus classique de la formation d'un cheikh, dans sa région puis à Tombouctou pour parachever sa formation à la Mecque. Il lança son *djihad* contre l'occupant français en 1886 et se proclama même *Al Mahdi* (messie) et acquit la réputation de saint invisible par ses exploits militaires. L'exécution de son fils en 1887 l'affaiblit, il fut arrêté et décapité la même année.

Amadou Al Haj Cheikh Omar Tal (m 1898), fils et successeur de Haj Omar, invita les musulmans à prendre les armes pour défendre la foi en 1885, il arriva à fédérer les Peuls, les Bambara et les Mikas, mais n'arriva pas à endiguer l'avancée des troupes coloniales. Affaibli, il s'exila au Hawas au Nigeria et mourut en 1898.

2.2.2 La résistance de la Qadiria

Les Qadiris ont à leur tour participé à la résistance armée contre le colonisateur français.

- Samori Touri (m 1900), né en 1830, reçut une formation exotérique et ésotérique, institua l'islam religion de son empire en 1884 et s'attribua le titre d'*imam*. Sa résistance à l'occupant dura seize ans. Sommé par les autorités coloniales de ne pas gêner la prétendue mission

civilisatrice de la France, il surenchérit en attaquant les villes déjà conquises par l'occupant. Son empire fut détruit en 1898, et lui fut déporté au Gabon où il décéda en 1900.

– Zine El Abidine Ibn Sidi Mohamed El Kunti (m 1927), arrière-petit-fils du fondateur de la *tarîqa* Mokhtaria, se démarqua de sa tribu Kunta qui composait avec l'administration coloniale, réussit à asseoir son pouvoir spirituel sur tout le Sahara et réconcilia les tribus, notamment les Touaregs et les Chambrâ, pour préparer la résistance armée qui dura trente ans. Affaibli, il se résigna à vivre dans sa zaouia en 1911, toutefois sans se soumettre à l'occupation française.

La colonisation française et la nécessité de la résistance ont montré un deuxième visage du soufisme, avec moins de tolérance inter et extra-religieuse, des tentatives de création d'un État musulman, mais aussi avec une ardente volonté de résistance à l'occupant, d'abord armée puis pacifique.

2.3. La résistance pacifique

La résistance pacifique au Mali fut adoptée par un courant salafiste anti-confrérique, mais surtout par des courants soufis tel que les *tarîqas* Hammallia et Tarbia.

2.3.1. La tarîqa Hammallia

Elle a été créée par le cheikh Hamdallah Ibn Omar (m 1909), qui procéda à de petits aménagements de la *tarîqa* Tijania, notamment l'invocation de *Jawahir Al Kamal*³ onze fois au lieu de douze et l'abréviation de la *chahada*, qui ne sont en réalité que quelques changements à travers lesquels il voulait se démarquer de la Tijania classique, acquise au pouvoir colonial.

Bien qu'il n'ait pas eu d'actions directes contre le colonialisme, ses prêches, sa voie spirituelle et sa non-coopération ont fait de lui un ennemi redoutable pour l'administration française. Il ne déclara pas le *djihad*, mais son abréviation de la prière *Salat Al Asr*, pratiquée d'habitude lors du *djihad*, lui attira les foudres de l'administration coloniale. Il fut déporté en 1926 pour une durée de dix ans en Mauritanie, où il continua la diffusion de sa voie spirituelle. L'administration française le transféra en 1930 en terre animiste, en Côte d'Ivoire, d'où ne sera libéré qu'en 1936, pour être interné de nouveau en Algérie en 1942, puis transféré en France en 1943 où il mourut.

³ Les perles de la perfection (une sorte de *dikr*).

2.3.2 La *tarîqa* Tarbia

La *tarîqa* Tarbia, d'obédience tijanie, implantée au Mali en 1950, met l'accent sur la formation ésotérique et l'éducation. Son slogan est « du cœur et de l'esprit ».

La Tarbia est réservée aux élites pouvant pratiquer une dévotion continue et même accéder aux visions *kachf*. La Tarbia évita toute confrontation avec l'administration coloniale et mit l'accent sur l'éducation spirituelle intense de ses adeptes, mais cela ne lui a pas épargné la méfiance de l'administration coloniale et la foudre des adeptes de la Tijania orthodoxe l'accusant de diffuser des *bidaâs*, notamment le *kachf*, vision d'Allah, non pas à l'état onirique accepté par le soufisme, mais en état d'éveil.

3. La période post-coloniale : le soufisme et la participation politique et sociale

Les combattants maliens enrôlés dans l'armée française, de retour dans leur pays après la Seconde Guerre mondiale (1939-1945), participèrent à la démystification de la puissance de la France. Ceci conforta les Maliens dans leurs aspirations à l'indépendance, prônée d'une manière diffuse dans les milieux soufis soucieux de préserver leur place prépondérante dans la société malienne devant la pénétration du courant salafiste de Mohamed Abdou (m 1905) et son maître Jamal Eddine El Afghani (m 1897) et véhiculé par les étudiants maliens de l'université traditionnelle Al Azhar du Caire.

3.1. L'indépendance du Mali

Les gouverneurs des colonies françaises d'Afrique, réunis à Brazzaville sous la présidence du général Charles de Gaulle, préconisèrent l'abolition du travail forcé et la participation des élus africains à l'Assemblée constituante française. Afin d'accéder aux droits du peuple malien et en réclamer d'autres – avec l'indépendance comme objectif ultime – le parti anticolonial et indépendantiste, le Rassemblement démocratique africain (RDA) fut créé à Bamako en 1946.

Les soufis réprimés et maltraités par l'administration coloniale soutenaient ce parti qui connut une adhésion massive. Le Mali accède à l'indépendance le 22 septembre 1960.

3.2. La place du soufisme dans le Mali indépendant

Débarassé du contrôle et de l'hostilité de l'administration coloniale, le soufisme connut un essor foudroyant au Mali. Les voies traditionnelles de propagation du soufisme, les zaouias et les *madrassas* (écoles coraniques) se trouvèrent renforcées par les médias et les nouvelles

technologies. Mais ces moyens ne sont que des outils, le soufisme, dans une population largement analphabète, reste porté par le charisme et la personnalité de ses guides spirituels, dont on peut en citer quelques-uns :

3.2.1. Cheikhs Tijanis

- Mohamed Ould Hamallah, le seul fils vivant du cheikh Hamallah, né à Nioro, avait trois ans quand son père a été déporté en France. Il jouit d'une grande influence à Nioro, son fief, mais également à Kaye, à Ségou et à Bamako.
- Amadou Ba (m 1991) contribua à l'expansion du soufisme par ses écrits littéraires, philosophiques et ses ouvrages ésotériques, attirant un grand nombre d'intellectuels.
- Mohamed Tankara (m 2012), né à Ségou, a parcouru les pays d'Afrique occidentale avant d'aller faire le *haj* (pèlerinage des musulmans). Son influence s'exerça surtout sur les couches sociales aisées, grands commerçants et fonctionnaires.
- Saad Omar Touré (m 1997), né en 1909 à Ségou, doté d'une grande formation exotérique et ésotérique, était connu pour sa défense du soufisme et de la *tarîqa* Tijania devant les attaques de la *salaïia* introduite au Mali en 1940.
- Osman Madani Haidara, né en 1955 à Taimani, doté d'un grand talent d'orateur, est un guide spirituel contemporain qui jouit d'une grande notoriété au Mali.

3.2.2 Cheikhs Qadiris

- Bilal Ali Diallo, formé dans les écoles françaises puis à Bamako, a choisi la voie spirituelle soufie et a profité de la situation de sa mère, présumée « sainte » à Tombouctou, pour diffuser la Qadiria sans être contre la Tijania. Il créa la Communauté musulmane soufie (C.M.S.).
- Lassana Cané, qui affirme être le 32^e descendant d'Abdelkader Jilani, est doté d'une grande formation ésotérique, il participe à la propagation du soufisme au Mali.

3.3. Le rôle politique et social du soufisme au Mali

A l'instar du soufisme en général, connu pour suivre une voie spirituelle pour la purification de l'âme et de l'esprit et se désintéressant des vicissitudes de la vie matérielle, ce soufisme particulier au Mali a tenté rallier à lui les hommes politiques, au pouvoir ou dans l'opposition, pour peser sur la vie politique et sociale du Mali indépendant.

3.3.1. La présence politique

Le Mali est un pays laïc, c'est ce qui ressort de ses différentes constitutions. Mais la laïcité d'un État à majorité musulmane n'empêche pas les politiciens de se rapprocher des courants soufis pour accéder et se maintenir au pouvoir. Le président de la deuxième république (1968-1991) a même créé l'Association malienne pour l'unité et le progrès de l'islam en 1980, allant même jusqu'à fermer les bars durant le mois de Ramadan. Mais c'est sous la troisième République, à partir de 1991, que les soufis s'impliquent de plus en plus dans la vie politique dans le but de barrer la route aux activistes salafistes.

Avec le multipartisme, les soufis s'impliquent davantage en politique et appellent au soutien de tel ou tel candidat aux élections municipales, législatives et présidentielles. Ainsi, les hamallistes soutiennent le Rassemblement pour le Mali (R.P.M.) dirigé par Ibrahim Abou Bakr Keita lors des élections de 2002 et 2007.

Lors de la crise malienne après le coup d'État de 2012, l'occupation par la rébellion du nord du Mali des deux tiers de la superficie du pays, l'embargo décrété par la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), les soufis ont joué un rôle d'apaisement et de médiation. Ils ont même créé un mouvement appelé Sabati en 2012 afin de lutter contre la corruption jugée comme étant la cause du désastre politique. A travers ce mouvement de jeunes, les maîtres soufis comptent tenir tête à tous les politiciens corrompus.

3.3.2 La présence sociale

L'altruisme et la solidarité prônés par les différents courants soufis les amènent à des actions à caractère social, soit par leurs moyens propres soit en collaboration avec l'État ou des ONG. Ainsi, ils organisent des actions de distribution de vivres pour les plus démunis, notamment les handicapés, participent aux actions de sensibilisation contre le SIDA et défendent l'intégration des malades, que la population malienne considère comme subissant une punition divine pour leurs péchés. Ces actions ont été encouragées par l'État et par l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID).

Le cheikh Bilal Diallo, guide spirituel de la C.M.S., dont la devise est « la paix universelle et la pureté intérieure », a été nommé par le président de la République « Ambassadeur des handicapés ». Néanmoins, l'action la plus remarquable des soufis reste la lutte contre la mendicité des élèves des écoles coraniques, *les talibés*, très répandue au Mali.

3.4. Le soufisme et la laïcité de l'État

Le Mali est une république laïque, la constitution dans son préambule, alinéa 2, stipule : « Le peuple souverain du Mali s'engage solennellement à défendre la forme républicaine et la laïcité de l'État, proclame sa détermination à défendre les droits de la femme et de l'enfant ainsi que la diversité culturelle et linguistique de la communauté malienne. » Cet énoncé montre sans équivoque qu'il n'y a pas de religion d'État au Mali et que les Maliens sont libres de leurs convictions religieuses.

Au XXI^e siècle, l'État malien, devant la prolifération de courants radicaux et violents prônant une application stricte de la charia, a créé en 2012 le ministère des Affaires religieuses et du culte pour répondre aux exactions commises au Nord. Par ailleurs, voulant aussi se mettre en conformité avec les valeurs universelles des droits humains, le parlement a voté en 2009 une loi portant le nouveau code de la famille.

En revanche, les maîtres soufis se sont catégoriquement opposés à ce code qu'ils jugeaient non conforme à la charia, notamment parce qu'il voulait introduire l'égalité entre l'homme et la femme dans l'héritage, abolir le mariage religieux, l'inclusion de l'enfant de l'adultère dans l'héritage. Ils organisèrent un meeting de 50 000 personnes dans le stade de Bamako le 22 août 2009, le premier jour du Ramadan, pour dissuader le président de la République de le promulguer. Le guide suprême des hamallistes fut reçu par le président de la République qui accepta de ne pas promulguer cette loi tant qu'elle ne serait pas revue.

L'abolition de la peine de mort a aussi été contestée par les maîtres soufis. Ce qui révèle leur poids dans la vie politique.

Conclusion

Le soufisme et surtout les *tariqas* Qadiria et Tijania ont joué un rôle important dans la propagation de l'islam au Mali. Les mœurs et les pratiques religieuses des populations maliennes ont trouvé dans l'islam soufi une similitude sur le plan organisationnel avec les confréries fétichistes, mais surtout une certaine abstraction et élévation spirituelle que la religion païenne n'offrait pas.

Fort de sa participation à la lutte armée puis pacifique contre le colonialisme français, le soufisme a connu ses jours de gloire après l'indépendance du Mali. Il joua ainsi un rôle prépondérant dans la vie politique et sociale du pays.

Les maîtres soufis, vu leur attachement aux valeurs spirituelles et leurs désintéressement de la vie matérielle, ne se sont pas présentés aux élections, mais cela ne les a pas empêchés de peser sur la vie politique en soutenant des candidats affiliés ou proches de leurs *tariqas*. Ils ont aussi joué un rôle de stabilisateur et de médiateur dans la crise malienne.

Bien que les soufis donnent plus d'importance à la *haqiqa* (vérité) qu'à la charia, ils ont été une entrave aux tentatives de l'État de moderniser le code de la famille et se mettre en conformité avec les valeurs universelles des droits humains.

Bibliographie

Ben Abdallah A., *Le Soufisme afro-maghrébin aux XIX^e et XX^e siècles*, Cap-Tour SA, Rabat, 1955.

Coulon C., *Les Musulmans et le pouvoir en Afrique noire*, Karthala, Paris 1983.

Prud'homme P., « L'imam, l'expert et le diplomate », *Civilisations* [en ligne], n° 64, 2015, mis en ligne le 30 décembre 2018, consulté le 2 février 2017. URL : <http://journals.openedition.org/civilisations/391>.

Vimercati Sanseverino R., « Fès, centre du soufisme « ghazalien » (V^e-VI^e/XI^e-XII^e siècles) », *Fès et sainteté, de la fondation à l'avènement du Protectorat (808-1912) : hagiographie, tradition spirituelle et héritage prophétique dans la ville de Mawlāy Idrīs*, Rabat, Centre Jacques-Berque, 2014. <<http://books.openedition.org/cjb/523>>.

Haidara B., *Les Formes d'articulation de l'islam et de la politique au Mali*, Géographie, Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 2015. Français.

Ben-Brahim N., *La Boutchichiya au Maroc : entre l'islam randiste, le « makhzenisme » et l'islamisme*, Université d'Oslo, 2012.

Boly H., *Le Soufisme au Mali aux XIX^e et XX^e siècles*, Université de Strasbourg, 2013.

Mali : Cheick Soufi Bilal Diallo à propos de l'islam radical : « La vision erronée de l'islam enregistre des nombreux adhérents ». Publié le 22 décembre 2015 et consulté 01/03/2017. En ligne : <https://maliactu.net/mali-cheick-soufi-bilal-diallo-a-propos-de-lislam-radical-la-vision-erronee-de-lislam-enregistre-des-nombreux-adherents/>

Déclaration du Grand Guide des Soufis du Mali sur les crises au Mali : <https://www.youtube.com/watch?v=qx-TFuCXLkE>. Consulté le 01/03/2017.

Mali : Mouloud 2015 : Les Soufis du Mali pour un islam tolérant. Publié le 21 décembre 2015 et consulté le 01/03/2017. En ligne : <https://www.afribone.com/maouloud-2015-les-soufis-du-mali-pour-un-islam-tolerant/>

Cheick Soufi Bilal Diallo, « L'islam est subordonné au soufisme. Le soufisme est au-delà des hommes ordinaires. » Conférence publiée le 08/01/2016 et consulté le 01/03/2017. En ligne :

<http://bamada.net/cheick-soufi-bilal-diallo-lislam-est-subordonne-au-soufisme-le-soufisme-est-au-dela-des-hommes-ordinaires>

Mali: Les leaders de l'islam soufi prêchent contre la radicalisation. Publié le 26 mai 2016, consulté le 01/03/2017. En ligne: <https://intellivoire.net/mali-les-leaders-de-lislam-soufi-prechent-contre-la-radicalisation/>